



COMPTE-RENDU

Conseil Municipal des Jeunes

Réunion du Samedi 3 décembre 2022
10h en Mairie

Présents : Benjamin CHOUC, Jacqueline GUILLERM, Dominique PION, Joséphine MON-CAUBEIG.

Alexis BACOT, Matis-Maël BEAUMÉ, Lucile BOYER, Mathias BOYER, Monica BRAYE, Vincent BRAYE, Zoé CHATELAIN CABANES, Alice CLERC, Justin DEVAUX-BASTARD, Line DUFOUR, Jahëlle KPODOHOUN, Servane MÉHEUST, Ainhoa MEIRINHOS, Pauline MÉRIMÉE, Lola PAÑART, Keira RECHOU, Agathe ROOS, Arthur SAURA, Aurore VALAX.

Absents ou excusés : Chloé BRASSELET, Raphaël BRISSON, Evaristine DIGNITO, Théo FEUILLERAT, Keyvan LAMON ANRETAR,

Adoption du compte rendu de la précédente séance.

Ordre du jour :

Intervention de Benjamin CHOUC et de Jacqueline GUILLERM
Travaux en commission

Intervention de Benjamin CHOUC et de Jacqueline GUILLERM sur un projet de solidarité :

Monsieur Benjamin CHOUC, adjoint au Maire chargé de la solidarité et Madame Jacqueline GUILLERM, bénévole, sont intervenus auprès du CMJ afin de leur présenter les actions menées par le CCAS et leur proposer la réalisation d'une action de solidarité en organisant une collecte de produits de première nécessité dans les écoles de Canéjan.

Benjamin CHOUC explique que le CCAS organise des aides aux personnes qui ont des besoins.

Le vendredi après midi une aide alimentaire est organisée sur la commune gérée par des bénévoles.

Il décrit la journée d'un bénévole ce jour là :

- 6h45, un bénévole récupère la glacière pour aller récupérer des produits à BAcalan, dans les locaux de la banque alimentaire de Bordeaux. C'est comme dans un magasin, les bénévoles font des courses alimentaires et dès que le camion est chargé, ils vont déposer tout cela à la House, dans le local de l'aide alimentaire.
- Rangement des courses

- 13h30 à 16h30 et parfois à 18h, distribution aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Actuellement 40 canéjanais (30 adultes et 10 enfants) sont bénéficiaires. 3 personnes vivent actuellement dans leur voiture à Canéjan.

Les familles sans enfants effectuent la démarche d'aide auprès du CCAS et celles avec enfants auprès de la PMI.

Les critères d'attribution sont le reste à vivre une fois toutes les charges déduites.

Les dossiers sont présentés en commission de manière anonyme.

Certaines familles dans le besoin n'osent pas venir demander une aide ponctuellement ou provisoirement. Le CCAS a un gros travail à faire pour toucher ces familles.

A noter que certaines entreprises canéjanaises envoient leur personnel pour aider à la distribution de l'aide, sur leur temps de travail. Il y a également des stagiaires d'un IME qui viennent prêter main forte aux bénévoles.

Le CMJ a adopté à l'unanimité le projet et travaillera lors des prochaines réunions à sa mise en place.

Travaux en commission :

Les élus du CMJ ont travaillé en commission le projet des Zones humides, Cacanins et sur la continuation du travail concernant la Fête des Jeunes qui se déroulera le 8 juillet 2023.

La séance est close à 12h.

Prochaines séances les 14 janvier, 25 février et 18 mars 2023.